

Cfdt:

BNP PARIBAS

Juin 2025

VOS REPRÉSEN-



Nicolas GUINAMANT
07 62 36 28 83



Marie-Rose MICHINEAU
06 67 13 42 74



Stefan DESBOURDES
06 68 24 35 41



Sylvie RECHARD
06 99 90 36 05



Taos BELOUIDIANE
07 62 38 40 96



Vincent RENAU
06 58 80 24 39



Virginie MEGEVAND
06 61 06 73 06



Martine CROMBEZ
06 61 14 31 05



Fabrice POINTEAU
06 59 80 61 46



Contactez-nous !



L'INFOR- DE VOS ÉLUS INFOS LOGEMENT

Le Logement pour les salarié(e)s et les alternant(e)s chez BNPPARIBAS en Île de France

Comment ça marche ?

La très grande majorité des salariés est éligible aux logements sociaux. Notre entreprise cotise à Action Logement, un organisme public qui œuvre au financement et à la construction de logements sociaux partout en France.

Vos élu(e)s CFDT sont là pour vous accompagner dans vos démarches. Nous disposons d'ailleurs de représentants CFDT au sein du conseil d'administration d'Action Logement qui peuvent nous informer du déroulé de vos démarches.




CAUSONS LOGEMENT

« Le logement un droit pour tous »

Quelles étapes ?

Tout d'abord, si vous envisagez d'acheter, nous vous invitons à solliciter un conseiller au sein des agences UNICC (agences dédiées aux salariés BNPPARIBAS). Ensuite, vous pouvez aussi solliciter Action Logement qui propose un service de conseil en financement.

ACTION LOGEMENT a mis en place une nouvelle plateforme locative digitale :

Différentes  aides sont aussi mises à disposition pour effectuer des travaux et aménagements au sein de son logement.

Pour ceux qui cherchent une location, plusieurs solutions vous sont proposées. Néanmoins, nous vous rappelons que le marché immobilier en Ile de France est très difficile et que la recherche de logement implique une démarche active, chronophage et qui peut prendre quelques mois.

En cas de difficultés, contactez le Service Relation Client d'Action Logement au 09 70 80 08 00



BNP PARIBAS

Vos élus Cfdt à votre écoute !

Contactez-nous.



Tout d'abord vous devez créer un identifiant pour le logement social (NUM) via

[Cliquez ici](#)



Cette démarche initiale est impérative car, sans cet identifiant il est impossible de postuler sur les logements sociaux.

Les sites à votre disposition :

<https://www.inli.fr/>

Le code BNPSA2020

<https://teleservices.paris.fr/locannonces/>

D'autres possibilités avec des loyers plus élevés mais inférieurs au privé

<https://louerpourleemploi.actionlogement.fr/>
<https://www.cdc-habitat.fr/>

Vous êtes en période d'essai et vous avez moins de 32 ans, vous pouvez faire une demande de logement temporaire via

<https://www.aljt.com/>

Vous aurez ensuite 2 ans pour trouver un "vrai" logement .

La garantie visale :

Un garant pour renforcer votre dossier et maximiser vos chances d'obtenir plus facilement un logement auprès des propriétaires.

Pour plus d'information cliquez ici : [Garantie Visale](#)



Pour monter votre dossier : <https://www.visale.fr/>

Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

